**5e session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans**

**et des autres personnes travaillant dans les zones rurales**

Genève, le 9 avril 2017

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse tient à remercier la Bolivie ainsi que tous les Etats impliqués dans le Groupe de travail pour les efforts menés afin d’obtenir la nouvelle version du projet de Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Nous saluons, en particulier, l’approche constructive choisie par la présidence du Groupe de travail. Les consultations informelles, menées de façon ouvertes et transparentes, ont permis de présenter ce nouveau projet de texte dont les formulations et propositions permettront de faciliter un consensus. La Suisse accueille ce texte plus équilibré et se montre prête à soutenir les efforts pouvant mener à bien ce processus. La Suisse part aussi du principe que des modifications et ajouts substantiels pourront encore être discutés lors des négociations.

Consciente des nombreux défis auxquels font face les paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, la priorité de la Suisse reste la mise en œuvre des instruments existants. L’amélioration de leurs conditions et la reconnaissance de leurs besoins spécifiques se réalisent également par le biais de programmes visant à répondre aux défis globaux et locaux liés à la sécurité alimentaire. La Suisse s’y attèle en partie à travers sa coopération au développement en s’engageant pour la mise en œuvre effective et non-discriminatoire des objectifs de développement durable de l’ONU.

Ma délégation réitère, néanmoins, sa volonté de s’engager de manière ouverte et constructive à l’élaboration de cette Déclaration reconnaissant les besoins spécifiques des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Une telle déclaration a le potentiel d’augmenter la résilience des paysan et autres personnes travaillant dans les zones rurales. A l’instar de l’année précédente, ma délégation s’est préparée pour cette cinquième session du groupe de travail en organisant des consultations auprès des services concernés à l’interne mais également avec des acteurs spécialisés de la société civile. La Suisse est ainsi prête à contribuer aux négociations de cette semaine avec des commentaires pertinents et suggestions spécifiques. Elle souhaite à la présidence du Groupe de travail de pouvoir poursuivre avec succès ces travaux.

Je vous remercie.